



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 20 avril 2020

Objet : à la Baie des Citrons, nous avons observé les effets du confinement...

Les associations EPLP et ARBDC mènent de longue date (12 ans déjà !) une lutte ardue pour que les Calédoniens et notamment les riverains de la baie jouissent de la tranquillité publique à laquelle tout un chacun a droit.

Elles viennent notamment d'engager un 5^{ème} recours (quelle ténacité !) à l'encontre du gouvernement et de la province Sud (quel immobilisme !) pour tenter d'obtenir de ces institutions une réglementation visant à prévenir les nuisances sonores en Nouvelle-Calédonie. En effet, 3,5 ans après un jugement favorable aux associations, rien n'est venu...

Elles ont aussi fait réaliser à leurs frais des analyses bactériologiques. Ce qui les a conduit à dénoncer régulièrement l'état insatisfaisant des eaux de baignade de la Ville de Nouméa.

Jeudi 17 avril, un représentant de chaque association a parcouru la baie. Leur but ? Objectiver les conséquences du confinement et notamment l'impact de la fermeture des établissements recevant du public (ERP) de la zone. A cette occasion, de nouveaux prélèvements d'eau de mer ont été réalisés dont vous trouverez les résultats en PJ.

Verdict sans appel:

L'air est pur, ce qu'il devrait toujours être.

Les chants des oiseaux sont enchanteurs, ce qu'ils devraient toujours être.

Les nuits sont devenues paisibles, ce qu'elles devraient toujours être.

Les eaux de baignade sont d'excellente qualité, ce qu'elles devraient toujours être.

NB : ce dernier résultat est d'autant plus remarquable qu'en période de confinement le nombre de résidents présents en continu dans le quartier est beaucoup plus élevé qu'en période normale d'activité.

N'est-il pas temps que les « autorités » prennent leurs responsabilités en matière d'assainissement et de bruit ?

Pour EPLP, la Vice-Présidente,

Martine Cornaille

Pour l'ARBDC, le Vice-Président,

Alain Chatry